

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00306 Numéro SIREN : 500 751 219 Nom ou dénomination : CABINET FREZALS

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2024 sous le numéro de dépôt 2649

CABINET FREZALS

7 Avenue de l'Occitanie
47240 CASTELCULIER

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2022 au 30/09/2023

Copie certifiée

conforme

Stéphane FREZALS

Prat



— CABINET —
FREZALS
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat
aux Comptes au capital de 300 000 euros
7 avenue de l'Occitanie
47240 CASTELCULIER
Tél. 05 53 47 98 98
Siret 500 751 219 00014 - APE 6920 Z

Désignation de l'entreprise : <u>CABINET FREZALS</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise <u>7 Avenue de l'Occitanie 47240 CASTELCULIER</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>		
Numéro SIRET * <u>5 0 0 7 5 1 2 1 9 0 0 0 1 4</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 9 2 0 2 3 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	18 819 4 641
		Fonds commercial (1) AH	AI	7 180
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	12 298 3 428
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	49 946 15 082
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	7 120
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH	BI	3 000
TOTAL (II) BJ		BK	81 063 40 451	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	10 925
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	58 711 308 733
		Autres créances (3) BZ	CA	27 988
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	321 226
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	30 865
TOTAL (III) CJ		CK	58 711 699 737	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		879 962 1A	139 774 740 188	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

F

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		CABINET FREZALS		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000...)			DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	92 736	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22 746	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	445 482	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 877	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	25 927	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 657	
	Dettes fiscales et sociales			DY	146 983	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 220	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	59 044	
TOTAL (IV)			EC	294 707		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	740 188		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	292 904
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

VF

CABINET FREZALS

Annexes

VF

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

V

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

lf

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VF

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	32 410		4 839
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	15 725		
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	10 085		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 869		6 778
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	85 680		6 778
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			7 120
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 000		
TOTAL	3 000		7 120
TOTAL GENERAL	121 090		18 737

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		6 608	30 640	30 640
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				15 725
Install. générales, agencements, constructions			15 725	
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			10 085	10 085
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		11 704	54 943	54 943
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		11 704	80 754	80 754
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			7 120	7 120
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 000	
TOTAL			10 120	7 120
TOTAL GENERAL		18 312	121 514	118 514

V

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	23 876	1 552	6 608	18 819
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	10 403	1 895		12 298
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	5 273	696		5 968
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	48 289	7 393	11 704	43 978
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	63 964	9 984	11 704	62 244
TOTAL GENERAL	87 839	11 536	18 312	81 063

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 552				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	1 895				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	696				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	7 393				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	9 984				
TOTAL GENERAL	11 536				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	50 787	30 758	22 834	58 711
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	50 787	30 758	22 834	58 711
TOTAL GENERAL	50 787	30 758	22 834	58 711
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		30 758	22 834	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 000		3 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	367 444	367 444	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	215	215	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	1 541	1 541	
- T.V.A.	1 238	1 238	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	24 993	24 993	
Charges constatées d'avance	30 865	30 865	
TOTAL GENERAL	429 297	426 297	3 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	6 877	5 074	1 803	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 657	53 657		
Personnel et comptes rattachés	38 403	38 403		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 469	28 469		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	74 254	74 254		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 858	5 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	25 927	25 927		
Autres dettes	2 220	2 220		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	59 044	59 044		
TOTAL GENERAL	294 707	292 904	1 803	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 028			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

F

CABINET FREZALS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300 000 euros
7 Avenue de l'Occitanie
47240 CASTELCULIER
RCS AGEN 500 751 219

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2024 EXTRAIT DES RESOLUTIONS

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 22 745.90 euros de l'exercice clos le 30 septembre 2023, au « report à nouveau » pour 22 745.90 euros.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres s'élèverait à :

- Capital social :	300 000.00 euros
- Réserve légale :	30 000.00 euros
- Report à nouveau :	115 481.67 euros

- Total	445 481.67 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes par part</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement</i>	<i>Dividendes non éligibles à l'abattement</i>
30/09/2022	60.00	30 000.00	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

